

Page : 1/12

Date d'impression : 07.08.2023 Révision: 07.08.2023

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: WALLASOL DIO 40

· Code du produit: 591657 · UFI: E140-Y06P-S00C-W1HQ

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

· Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

Catégorie de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC2 Formulation dans un mélange

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Emploi de la substance / de la préparation

Émulsifiant

Agents mouillants

· Utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Wall Chemie GmbH Am Selder 25 D-47906 KEMPEN DEUTSCHLAND

Tel.: +49 2152 8999 0

E-Mail: sicherheit@wall-chemie.com

13 rue Louis Blériot

(suite page 2)



Page : 2/12

Date d'impression : 07.08.2023 Révision: 07.08.2023

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: WALLASOL DIO 40

(suite de la page 1)

- · Service chargé des renseignements: Départment de la sécurité du produit
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Während der normalen Öffnungszeiten: +49 2152 8999 0 Giftinformationszentrum Nord 24h-Auskunft: +49 551 19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





GHS02 GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants (dangereux déterminants) pour l'étiquetage:

docusate sodique

éthanol

2-butoxyéthanol

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas

de malaise.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au

savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 3)



Page : 3/12

Date d'impression : 07.08.2023 Révision: 07.08.2023

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: WALLASOL DIO 40

(suite de la page 2)

P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.1 Mélanges
- · **Description:** solution aqueuse

· Composants (dangereux):		
CAS: 577-11-7 EINECS: 209-406-4 Reg.nr.: 01-2119491296-29	docusate sodique Eye Dam. 1, H318; 🕩 Skin Irrit. 2, H315	25-50%
CAS: 111-76-2 EINECS: 203-905-0 Reg.nr.: 01-2119475108-36	2-butoxyéthanol Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	10-25%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Reg.nr.: 01-2119457610-43	éthanol Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319	2,5-<11%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Recourir à un traitement médical.

Rincer la bouche.

Ne pas provoquer de vomissement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

danger d'aspiration

FR



Page : 4/12

Date d'impression : 07.08.2023 Révision: 07.08.2023

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: WALLASOL DIO 40

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Produits organiques de combustion

Oxyde de carbone (COx)

Oxydes de soufre (SOx)

- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Porter des vêtement de protection personnels.

Ne pas manger, boire ou fumer sur l'aire de travail.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· Classe de stockage: liquide inflammable

(suite page 5)



Page : 5/12

Date d'impression : 07.08.2023 Révision: 07.08.2023

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: WALLASOL DIO 40

(suite de la page 4)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

		tion/protection individuelle				
	etres de contrôle					
•	ts présentant des valeurs-seuil à	a surveiller par poste de travail:				
	-butoxyéthanol					
Vale	eur momentanée: 246 mg/m³, 50 ppm eur à long terme: 49 mg/m³, 10 ppm que de pénétration percutanée					
64-17-5 éth	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
	ur momentanée: 9500 mg/m³, 5000 ur à long terme: 1900 mg/m³, 1000					
DNEL	<u> </u>					
577-11-7 d	ocusate sodique					
Oral	DNEL (Long terme, systémiques)	18,8 mg/kg/d (population générale)				
Dermique	DNEL (Long terme, systémiques)	31,3 mg/kg/d (travailleurs)				
		18,8 mg/kg/d (population générale)				
Inhalatoire	DNEL (Long terme, systémiques)	44,1 mg/m³ (travailleurs)				
		13 mg/m³ (population générale)				
111-76-2 2	-butoxyéthanol					
Oral	DNEL (Long terme, systémiques)	3,2 mg/kg/d (population générale)				
	DNEL (Aiguë, effets systémiques)	13,4 mg/kg/d (population générale)				
Dermique	DNEL (Long terme, systémiques)	75 mg/kg/d (travailleurs)				
		38 mg/kg/d (population générale)				
	DNEL (Aiguë, effets systémiques)	89 mg/kg/d (travailleurs)				
		44,5 mg/kg/d (population générale)				
Inhalatoire	DNEL (Long terme, systémiques)	98 mg/m³ (travailleurs)				
		49 mg/m³ (population générale)				
	DNEL (Aiguë, effets systémiques)	663 mg/m³ (travailleurs)				
		426 mg/m³ (population générale)				
	DNEL (Aiguë, effets locaux)	246 mg/m³ (travailleurs)				
		123 mg/m³ (population générale)				
64-17-5 éth						
Oral	DNEL (Long terme, systémiques)	87 mg/kg/d (population générale)				
Dermique	DNEL (Long terme, systémiques)	343 mg/kg/d (travailleurs)				
		206 mg/kg/d (population générale)				
Inhalatoire	DNEL (Long terme, systémiques)	950 mg/m³ (travailleurs)				
		114 mg/m³ (population générale)				
	DNEL (Aiguë, effets locaux)	1.900 mg/m³ (travailleurs)				
		950 mg/m³ (population générale)				

· PNEC

577-11-7 docusate sodique

PNEC | 0,0066 mg/l (eau douce) 0,00066 mg/l (eau de mer) 0,066 mg/l (eau (intermittente))

(suite page 6)



Page : 6/12

Date d'impression : 07.08.2023 Révision: 07.08.2023

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: WALLASOL DIO 40

	(suite de la page 5)			
PNEC	0,653 mg/kg (sédiment (eau douce))			
	0,0653 mg/kg (sédiment (eau de mer))			
111-76	111-76-2 2-butoxyéthanol			
PNEC	8,8 mg/l (eau douce)			
	0,88 mg/l (eau de mer)			
	9,1 mg/l (eau (intermittente))			
	463 mg/l (station d'épuration)			
PNEC	34,6 mg/kg (sédiment (eau douce))			
	3,46 mg/kg (sédiment (eau de mer))			
	2,8 mg/kg (sol)			
64-17-5 éthanol				
PNEC	0,96 mg/l (eau douce)			
	0,79 mg/l (eau de mer)			
	2,75 mg/l (eau (intermittente))			
	580 mg/l (station d'épuration)			
PNEC	3,6 mg/kg (sédiment (eau douce))			
	2,9 mg/kg (sédiment (eau de mer))			
	0,63 mg/kg (sol)			
Damer				

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Mesures de protection individuelle doivent être choisies en fonction de la durée de l'exposition, de la concentration et de la quantité de la substance spécifique au lieu de travail. En ce qui concerne la résistance aux produits dangereux, veuillez contacter le fournisseur.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre A

Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,5 mm

Temps de pénétration du matériau des gants

Délai de rupture minimum (gant): 480 min (EN 374)

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques (EN 166).



Page: 7/12

Révision: 07.08.2023 Date d'impression: 07.08.2023

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: WALLASOL DIO 40

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

État physique Liquide · Couleur: **Transparent** · Odeur: Caractéristique Non déterminé. · Seuil olfactif: · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition Non déterminé.

· Inflammabilité La substance peut prendre feu ou être

enflammée.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Non déterminé. · Inférieure: · Supérieure: Non déterminé. · Point d'éclair 35°C

· Température de décomposition: Non déterminé. · pH (10 g/l) à 20 °C 5.0 - 6.5

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé. · Dynamique: 0 - 20 mPas (60 °C)

Solubilité

· l'eau: Soluble

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

Le produit est un émulsifiant. Non déterminé. · Pression de vapeur:

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: ca. 1,0 g/cm³ · Densité relative Non déterminé. · Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour

la sécurité

· Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément. · Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des

mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de

danger physique

Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant

· Liquides inflammables

Liquide et vapeurs inflammables.

(suite page 8)



Page : 8/12

Date d'impression : 07.08.2023 Révision: 07.08.2023

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: WALLASOL DIO 40

(suite de la page 7)

· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des	
gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les	
métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

La classification a été effectuée conformément à la méthode de calcul décrite au point 3.1.3.6.1 de l'annexe 1 de la VO1272/2008

Oral	LD50	>2.000 mg/kg ()
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg ()
_		

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- Mutagénicité sur les cellules germinales pas de données
- · Cancérogénicité pas de données
- · Toxicité pour la reproduction pas de données
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique pas de données
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée pas de données
- · Danger par aspiration pas de données
- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)



Page: 9/12

Date d'impression: 07.08.2023 Révision: 07.08.2023

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: WALLASOL DIO 40

(suite de la page 8)

· Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique:

Classification basée sur l'expérience avec des produits de structure similaire.

EC50 >10-≤100 mg/l (alque)

>1-≤10 mg/l (daphnia)

LC50 >10-≤100 mg/l (poisson)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

Taux de décomposition >70 % Temps 28 jours Methode OECD 301D (CAS: 577-11-7) Taux de décomposition 90 % Temps 28 jours Methode OECD 301B (CAS: 111-76-2)

- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

· Code déchet:

Revaloriser en se conformant aux dispositions administratives. Elimination des déchets en accord avec les institutions compétentes.

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN1993
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE))

(suite page 10)



Page : 10/12

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: WALLASOL DIO 40

Date d'impression: 07.08.2023

(suite de la page 9)

Révision: 07.08.2023

· IMDG FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL (ETHYL

ALCOHOL))

· IATA FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, IMDG, IATA



· Classe 3 Liquides inflammables.

· Étiquette 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

• 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice

 Kemler):
 30

 ⋅ No EMS:
 F-E,S-E

 ⋅ Stowage Category
 A

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ) 5L · Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur:

30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

1000 ml

Catégorie de transport 3
Code de restriction en tunnels D/E

· IMDG

Limited quantities (LQ)Excepted quantities (EQ)Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000

ml

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)), 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

sécurité, de santé et d'environnement

(suite page 11)



Page : 11/12

Date d'impression : 07.08.2023 Révision: 07.08.2023

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: WALLASOL DIO 40

(suite de la page 10)

- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

 Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Évaluations de la sécurité chimique des substances contenues dans cette mélanges, qui sont soumises à enregistrement:

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

- · Service établissant la fiche technique: départment de la sécurité du produit
- · Contact: Birgit Fielers, Katja Houf
- Date de la version précédente: 09.11.2022
- · Numéro de la version précédente: 7
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables - Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables - Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

(suite page 12)



Date d'impression: 07.08.2023 Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit: WALLASOL DIO 40

(suite de la page 11)

Révision: 07.08.2023

Page: 12/12

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2 · * Données modifiées par rapport à la version précédente